

Salluste, *Catilina IX***Un paradis perdu**

IX- Igitur domi militiaeque boni mores colebantur; concordia maxuma, minuma avaritia erat; jus bonumque apud eos non legibus magis quam natura valebat. Jurgia discordias simultates cum hostibus exercebant, cives cum civibus de virtute certabant. In suppliciis deorum magnifici, domi parci, in amicos fideles erant. Duabus his artibus, audacia in bello, ubi pax evenerat aequitate, seque remque publicam curabant. Quarum rerum ego maxuma documenta haec habeo, quod in bello saepius vindicatum est in eos, qui contra imperium in hostem pugnaverant quique tardius revocati proelio excesserant, quam qui signa relinquere aut pulsi loco cedere ausi erant; in pace vero quod beneficiis magis quam metu imperium agitabant et accepta injuria ignoscere quam persequi malebant.

Traduction juxta-linéaire :

IX- Igitur
 domi militiaeque
 boni mores colebantur;
 concordia maxuma ... erat,
 minuma avaritia;
 jus bonumque
 ... valebat apud eos

non legibus magis quam natura.
 ... exercebant... cives
 iurgia discordias simultates
 cum hostibus,
 de virtute certabant
 cum civibus.
 In suppliciis deorum
 Magnifici ... , erant
 domi parci,
 in amicos fideles.
 Duabus his artibus,
 audacia in bello,
 ubi pax evenerat
 aequitate,
 seque remque publicam curabant.
 Quarum rerum
 ego maxuma documenta haec habeo,
quod
 in bello
 saepius vindicatum est
 in eos, qui ... pugnaverant
 contra imperium
 in hostem
 quique ... revocati
 tardius proelio excesserant,
 quam qui ... ausi erant
 signa relinquere
 aut pulsi
 loco cedere;

in pace vero
quod ... imperium agitabant
 beneficiis magis quam metu
 et ... malebant
 accepta injuria
 ignoscere quam persequi.

Ainsi,
en temps de paix et en temps de guerre,
les bonnes moeurs (les vertus) étaient cultivées ;
la concorde était très grande,
la cupidité très petite ;
le droit (le juste) et le bien
avaient de la force chez eux (=les anciens
Romains)
moins à cause des lois que de la nature.
Les citoyens manifestaient
des querelles, des disputes, des haines (parataxe)
à l'égard des ennemis de l'état,
<mais> (asyndète) ils rivalisaient de vertu
avec leurs concitoyens.
dans les sacrifices aux dieux
ils étaient fastueux,
économiques à la maison,
fidèles pour leurs amis.
Par ces deux moyens,
<à savoir> par le courage à la guerre
<mais : asyndète> lorsque la paix était arrivée
par l'équité,
ils prenaient soin d'eux-mêmes et de l'état.
Et de ces faits, (relatif de liaison)
moi, j'ai comme preuves très solides cela
<à savoir> que
dans la guerre,
on *a sévi plus souvent*
contre ceux qui avaient combattu
malgré les ordres
contre l'ennemi de l'état
et qui, rappelés en arrière,
étaient sortis trop tard du combat,
que <contre ceux> qui avaient osé
abandonner les enseignes (=désertier)
ou, repoussés en arrière,
se retirer de leur poste (= abandonner
leur poste) ;
et même pendant la paix,
<à savoir > qu'ils exerçaient le pouvoir
par des bienfaits plus que par la crainte,
et qu'ils préféraient,
une injustice ayant été reçue (subie),
pardoner que poursuivre en justice.

Traduction au plus près du texte :

Ainsi, en temps de paix et en temps de guerre, les bonnes moeurs (les vertus) étaient cultivées, la concorde était très grande, la cupidité très petite ; le droit et le bien avaient de la force chez eux (=les anciens Romains) moins à cause des lois que de la nature. Les citoyens manifestaient des querelles, des disputes, des haines à l'égard des ennemis de l'état, <mais> ils rivalisaient de vertu avec leurs concitoyens. Ils étaient fastueux dans le culte des dieux, économes à la maison, fidèles pour leurs amis. Par ces deux moyens, <à savoir> le courage à la guerre, <mais> lorsque la paix était arrivée par l'équité, ils prenaient soin d'eux-mêmes et de l'état. Et de ces faits, moi, j'ai comme preuves très solides cela, <à savoir> que, dans la guerre, on a sévi plus souvent contre ceux qui avaient combattu contre l'ennemi malgré les ordres et qui, rappelés en arrière, étaient sortis trop tard du combat, que <contre ceux> qui avaient osé abandonner les enseignes (=déserters) ou, repoussés en arrière, se retirer de leur poste (= abandonner leur poste) ; et même pendant la paix, <à savoir > qu'ils exerçaient le pouvoir par des bienfaits plus que par la crainte, et qu'ils préféraient, une injustice ayant été subie (reçue), pardonner que poursuivre en justice.